
N° : 2024.2.22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
31

Séance du 11 avril 2024

Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

Nb de présents :
23

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Nb d'absents :
8

- dont suppléés : 3
- dont représentés : 2

POINT 3.3 DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

Votants :
28

- dont « pour » : 28
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et L 2311-5 ;

VU sa délibération N° 2024.2.21 de ce jour portant approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2023 ;

SUR avis des Commissions Réunies en sa séance du 4 avril 2024 ;

SUR les exposés préalables de M. KLACK, Vice-Président en charge des Finances ;

Et

Après en avoir délibéré,

1° DECIDE

- de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023 dans les conditions suivantes :

1. BUDGET PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement	: + 4 325 115,38 €
Affectation en investissement c/1068	: - 961 668,85 €
Report de fonctionnement (002)	: + 3 363 446,53 €
Résultat d'investissement avec RAR	: - 961 668,85 €
dont :	
Restes à Réaliser	: - 460 826,75 €
Report de la section d'investissement (001)	: - 500 842,10 €

2. BUDGET ANNEXE Zones Activités

Résultat de fonctionnement	: - 4 806,96 €
Report de fonctionnement (002)	: - 4 806,96 €
Report de la section d'investissement (001)	: + 79 358,23 €

3. BUDGET ANNEXE PEPINIERE

Résultat de fonctionnement	: - 81 203,41 €
Report de fonctionnement (002)	: - 81 203,41 €
Report de la section d'investissement (001)	: - 386 906,31 €

Délibération n° 2024.2.22

Page 1/2
(dont 0 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée E-legalite.com

4. BUDGET ANNEXE SPANC

Résultat de fonctionnement	:	- 29 131,95 €
Report de fonctionnement (002)	:	- 29 131,95 €
Résultat d'investissement avec RAR	:	0 €
dont :		
Restes à Réaliser	:	- 3 757,86 €
Report de la section d'investissement (001)	:	+ 3 757,86 €

5. BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Résultat de fonctionnement	:	+ 2 012 903,61 €
Affectation en investissement c/1068	:	- 132 857,34 €
Report de fonctionnement (002)	:	+ 1 880 046,27 €
Résultat d'investissement avec RAR	:	- 132 857,34 €
dont :		
Restes à Réaliser	:	- 127 860,00 €
Report de la section d'investissement (001)	:	- 4 997,34 €

6. BUDGET ANNEXE MUEHLBACH

Résultat de fonctionnement	:	+ 378 369,35 €
Report de fonctionnement (002)	:	+ 378 369,35 €
Résultat d'investissement	:	+ 304 278,07 €
Report de la section d'investissement (001)	:	+ 304 278,07 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 15 avril 2024

Le Président,



M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

Mme Elisabeth SCHNEIDER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 15 avril 2024 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

Délibération n° 2024.2.22

Page 2/2
(dont 0 page en annexe)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée E-legalite.com